

Auteur : Chypre et Malte

Commission : Conseil de l'UE – Fiscalité

Problématique : Comment harmoniser la fiscalité au sein de l'Union européenne tout en préservant la compétitivité nationale?

Chypre et Malte, deux nations insulaires situées stratégiquement en Méditerranée, sont membres de l'Union européenne depuis le 1er mai 2004. Aujourd'hui dirigées respectivement par Nikos Christodoulides et Robert Abela, elles ont su bâtir leur économie sur des secteurs dynamiques tels que les services financiers, le tourisme et le commerce maritime. Leur modèle repose sur une fiscalité attractive qui a permis d'attirer des investisseurs et de stimuler leur croissance. Toutefois, dans un contexte où l'Union européenne cherche à harmoniser les politiques fiscales de ses États membres, il est crucial de préserver un équilibre entre cette ambition commune et les besoins spécifiques des petites économies.

L'Union européenne cherche depuis plusieurs années à renforcer la coordination fiscale entre ses membres afin de lutter contre l'évasion fiscale et d'assurer une concurrence plus équitable. Toutefois, pour des économies de petite taille comme celles de Chypre et Malte, la fiscalité représente un levier essentiel pour garantir leur développement. L'adoption de règles trop strictes risquerait d'affaiblir leur compétitivité et de freiner leur attractivité économique. Ces deux pays plaident donc en faveur d'une harmonisation progressive et adaptée, qui tienne compte des spécificités nationales et qui permette aux États membres de conserver une marge de manœuvre suffisante.

Premièrement, sur le plan politique, Chypre et Malte rappellent que la fiscalité relève avant tout des compétences nationales et que toute réforme en la matière doit respecter le principe de subsidiarité. L'article 113 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), signé en 1957 et révisé par le traité de Lisbonne en 2007, stipule que toute modification des règles fiscales européennes doit être adoptée à l'unanimité. Cet élément fondamental garantit que chaque État membre puisse défendre ses intérêts et adapter sa politique fiscale à ses propres besoins économiques et sociaux. Dès lors, Chypre et Malte soutiennent une coopération renforcée entre les États membres, mais insistent sur le fait que l'harmonisation fiscale ne doit pas être imposée de manière uniforme et rigide.

Deuxièmement, sur le plan économique, Chypre et Malte ont construit leur prospérité sur un modèle fiscal stable et incitatif, qui a permis d'attirer des entreprises internationales et de générer des milliers d'emplois. Grâce à leur fiscalité avantageuse, ces deux pays ont su compenser leurs contraintes géographiques et renforcer leur rôle dans l'économie européenne. Cependant, une harmonisation trop stricte de la fiscalité au sein de l'Union risquerait de compromettre leur attractivité et de limiter leur capacité à attirer de nouveaux investisseurs. Il est donc essentiel que toute réforme prenne en compte les réalités économiques de chaque État membre et permette une transition progressive vers des normes communes, sans fragiliser les économies les plus vulnérables.

Troisièmement, sur le plan social et environnemental, Chypre et Malte reconnaissent que la fiscalité joue un rôle clé dans le financement des politiques publiques et du développement durable. Ils ont déjà démontré leur engagement en soutenant le Pacte vert pour l'Europe, qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, et en participant aux discussions sur une fiscalité plus verte et plus équitable. Toutefois, ils estiment que chaque pays doit pouvoir adapter ses priorités fiscales en fonction de ses propres besoins et de ses capacités économiques. Ils plaident ainsi pour une harmonisation fiscale qui laisse aux États membres une marge de manœuvre suffisante afin d'investir dans des projets nationaux essentiels et de garantir un financement équilibré des initiatives sociales et environnementales.

Chypre et Malte, attachés aux valeurs de l'Union européenne et à son projet d'intégration, réaffirment leur engagement en faveur d'une Europe plus solidaire et plus unie. Ils soutiennent la mise en place d'une fiscalité plus transparente et plus équitable, mais insistent sur la nécessité d'une harmonisation flexible et progressive, qui respecte les spécificités économiques de chaque État membre et qui permette à tous de prospérer dans un cadre de coopération équilibré et efficace.